

Présentation du 2^e volume des rapports du Service des monuments historiques 1979-2004

Mot de bienvenu d'Anita Bernhard, cheffe de l'Office de la culture du canton de Berne

Mesdames, Messieurs,

J'ai le plaisir, en ma qualité de cheffe de l'Office de la culture du canton de Berne, de vous accueillir à cette présentation de livre.



Quelle est la première chose qui vous vient à l'esprit lorsque l'on vous dit « monument historique » ? Sur le trajet entre Berne et Langenthal, mon train est passé devant quelques monuments historiques évidents : la collégiale de Berne par exemple, ou encore le château de Berthoud.

Selon la partie du canton dont nous sommes originaires, « monument historique » peut évoquer

- le château de Thoune,
- l'abbatiale de Bellelay,
- l'église de Wahlern très appréciée pour les mariages,
- le magnifique château de Landsitz Lohn à Kehrsatz
- ou encore le centre commercial Westside à Berne...

Cela n'a rien d'étonnant : après tout, ces monuments se distinguent par leur qualité architectonique qui transcende les constructions ordinaires. Par leur taille, leur architecture et leur situation, ils attirent nos regards. Nous en oublions d'autant plus aisément les bâtiments manifestement peu spectaculaires comme

- les maisons d'habitation,
- les fermes,
- les écoles,
- ou les bâtiments industriels.

Ces témoins typiques de l'architecture de tous les jours sont relégués à l'arrière-plan du décor, au rang de simples figurants.

A juste titre ? Pas toujours, comme le montrent les exemples de restaurations et de transformations accomplies entre 1979 et 2004 avec le concours du Service des monuments historiques contenus dans les deux volumes du rapport concernant les activités du service. Vous y trouvez aussi bien les monuments phares que des joyaux de l'architecture de tous les jours, de vrais bijoux dont la valeur culturelle et architecturale n'apparaît pas instantanément à un œil non averti.

Le Service des monuments historiques a pour mission de s'occuper de notre patrimoine bâti,

- de le documenter,
- de le préserver et
- de nous en rappeler la valeur, précisément pour les objets de l'architecture de tous les jours.

Ce service accomplit sa mission à la lumière des principes scientifiques et dans un domaine de compétence clairement défini. Le recensement architectural qui s'étend à tout le canton depuis fin 2009 constitue la base de son activité. La part des objets pour lesquels le recours au Service des monuments historiques est obligatoire est de sept pour cent. Parmi ces objets, on trouve par exemple aussi l'école de Mauss près de Muhleberg, restaurée avec soin et amour, qui a reçu en 2010 le nouveau prix des monuments historiques du canton de Berne. Ou encore la Villa Rufener où nous sommes aujourd'hui reçus.

Avec sa consœur l'archéologie, la protection des monuments historiques apporte une contribution importante à l'identité et à la diversité culturelles du canton de Berne. Une diversité que nous apprécions aussi dans les domaines

- de la musique,
- de la littérature,
- des arts plastiques,
- de la photographie,
- du théâtre et de la danse,
- du cinéma,
- des arts appliqués et du design,

et que nous cultivons et encourageons en conséquence.

La culture que nous encourageons et cultivons est généralement exigeante. A l'instar des objets de l'architecture de tous les jours, elle ne s'apprivoise pas du jour au lendemain. Elle doit être expliquée et propagée. C'est exactement ce que font les deux volumes de rapports du Service des monuments historiques : ils montrent qu'il vaut vraiment la peine de s'y intéresser de plus près.